

TAAMINE WAFACASH – ASSISTANCE FUNERAIRE

En cas de décès de l'assuré, Wafa IMA Assistance :

- 1- Effectue les formalités administratives nécessaires au transport du corps auprès des autorités concernées,
- 2- Organise et prend en charge le transport de la dépouille mortelle du lieu de décès jusqu'au lieu d'inhumation au Maroc. Cette prise en charge comprend également :
 - La toilette rituelle,
 - Le coût d'un cercueil du modèle le plus simple permettant le transport,
 - Les frais indispensables à ce transport.

Les frais de cérémonie, d'inhumation ou de crémation sont à la charge de la famille.